



droit de veuvage d'un mariage mixte

Par **saw34**, le **01/05/2013** à **21:34**

je suis une femme marocaine mariée avec un français et la date de notre mariage est du 08/09/2011. je viens de perdre mon mari le 27/04/2013 suite à une maladie qui la fait subir des moments bien durs.. je vous demande de me dire mes droits en France autant que veuve et me conseiller sur les étapes que je doit suivre tout en sachant que je suis là dans mon pays le Maroc à cause du décès de ma mère au mois de février et j'ai déposé mon dossier de visa pour retourner en France à cause de la maladie brutale de mon mari décédé que j'ai eu sa réponse qu'après qu'il s'est décédé et c'était bien dommage.. alors je vous demande de bien me dire mes droits de veuvage une fois je remettrai les pieds en France ..